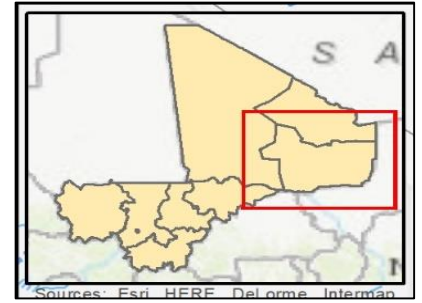


Expériences de la promotion de la culture de l'oignon d'hivernage au Plateau Dogon

IPRO-REAGIR/Pays Dogon

Mopti / Cercle : Bandiagara, Koro, Bankass

Novembre 2018



Introduction

Au plateau Dogon, la production céréalière est confrontée aux aléas climatiques. En conséquence, les récoltes en céréale sont insuffisantes pour couvrir les besoins alimentaires de la population.

L'introduction de la culture maraîchère a permis de combler le déficit céréalier et de diversifier la production. L'échalote est une source importante de revenu pour la population.

Cependant, du fait de la grande production de l'échalote et des prix bas qui en résultent, la production de l'échalote devient peu rentable.

Face à cette situation, le Projet a initié un programme de diversification agricole dans le souci de :

- Augmenter la production maraîchère ;
- Améliorer le revenu des producteurs par la promotion d'oignon d'hivernage.

EXPÉRIENCES ACQUISES DE LA PROMOTION DE LA CULTURE DE L'OIGNON D'HIVERNAGE

Appui aux sociétés coopératives

La semence et l'engrais pour la production ont été mis à disposition des sociétés coopératives.

Le Projet a accompagné les sociétés dans les activités suivantes :

- Répartition des intrants aux producteurs à crédit remboursable ;
- Mise en place d'un fonds de roulement d'appui à la production de l'oignon au niveau des sociétés ;
- Validation des prix de cessions en Assemblée Générale.

Accompagnement et formation des producteurs en techniques de production

Installation des pépinières

Le Projet a appuyé l'installation de :

- Une (1) pépinière centrale de démonstration au niveau du village sur chaque site pour la formation ;
- Des pépinières individuelles, installées par chaque bénéficiaire sur la base des expériences acquises sur la parcelle de démonstration.

Pour l'installation des pépinières, il faut respecter les réalités du terrain. Le Projet conseille :

- L'installation des **pépinières de planche bombée** pour les sites avec des pluies précoces ;
- L'installation des **pépinières volantes** pour les sites où les pluies s'installent tardivement

Installation des parcelles, variété d'ARES

Pour la production de l'oignon d'hivernage de variétés d'ARES, il faut :

- Respecter un écartement de semis de 20 cm x 10 cm ;
- L'arrosage est assuré par les pluies. Apport d'eau pour l'arrosage au besoin ;
- **Intensifier** les activités de désherbage, en vue de la croissance lente de l'oignon ;
- Débarrasser les parcelles des mauvaises herbes pour les rendre propres et conserver l'humidité ;
- Biner pour aérer le sol et favoriser l'infiltration de l'eau ;
- Apporter de la fumure de manière échelonnée en **deux fractions**.



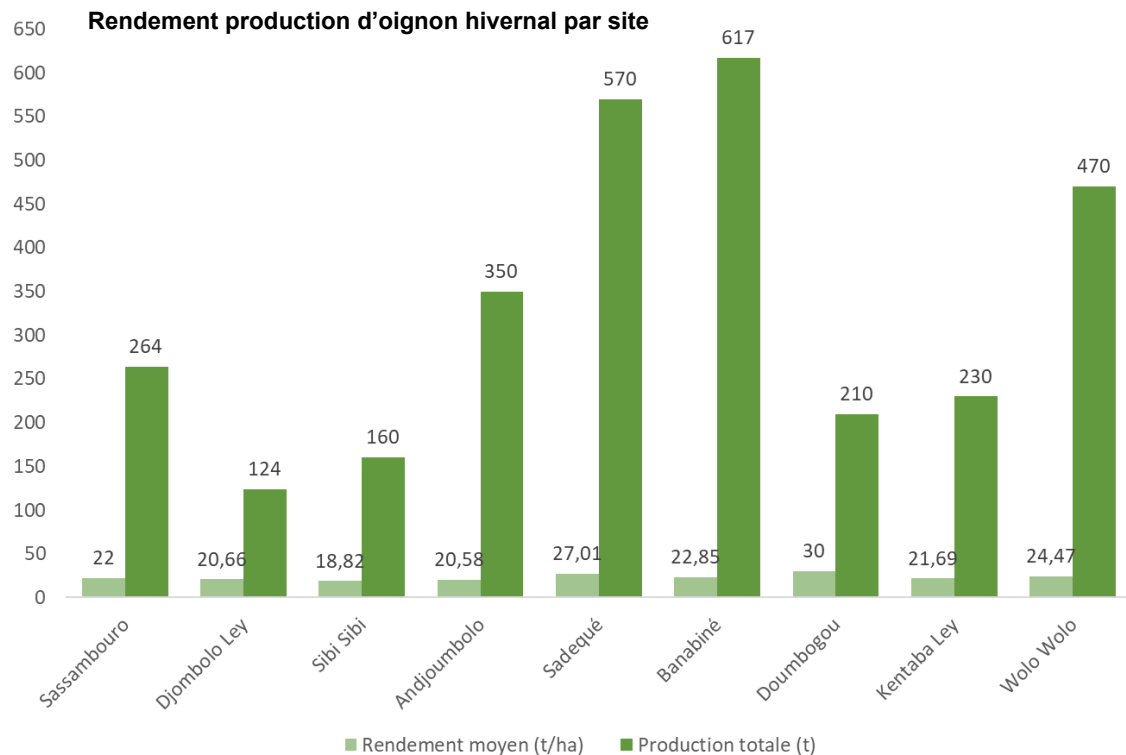
Pépinière d'oignon d'hivernage



Binage à Doumbogou



Pépinière volante



Diversification agricole – Résultats obtenus pendant la campagne 2017

Les rendements

Les rendements obtenus sont satisfaisants au vu de la pluviométrie de cette année :

- Les rendements moyens sur les neuf (9) sites accompagnés sont de l'ordre de 23,12 t/ha ;
- La production (kg) moyenne atteinte est de 332,7 (kg) sur une superficie totale cultivée de 1,287 ha.

L'analyse du compte d'exploitation

L'analyse montre que l'oignon d'hivernage permet aux maraichers de réaliser de meilleurs bénéfices, grâce à :

- Un coût de production par hectare relativement faible (1,5 million F CFA) ; et
- Un prix très rémunérateur à la vente assez élevé (350.000 F CA par tonne)

Conclusion et expériences acquises

- La diversification de la production maraichère par la promotion de la culture d'oignon d'hivernage ;
- La génération de revenus additionnels ;
- Le faible coût de production de l'oignon d'hivernage et un prix rémunérateur à la vente ;
- L'adaptabilité de la culture de l'oignon d'hivernage aux terres peu productives ;
- La maîtrise des techniques de production par les producteurs et productrices ;
- Le renforcement et l'opérationnalisation des sociétés coopératives grâce à la mise en place d'un fonds de roulement, approvisionné par les crédits remboursés des producteurs à la fin de la campagne qui permet : d'épargner de l'argent au niveau des sociétés pour le financement des prochaines campagnes agricoles ; et qui contribuera à rendre les sociétés coopératives indépendantes de l'appui du projet à long terme.
- Le montant remboursé après la campagne par les producteurs est de l'ordre de 111.616 F CFA.



Pépinière d'oignon d'hivernage de planche bombée